

Les temps du passé

USAGE

En français, le passé est exprimé avec trois temps, qui distinguent différents moments du passé :

IMPARFAIT utilisé pour exprimer	<ul style="list-style-type: none"> - une action passée qui continue à se dérouler - une description - une habitude dans le passé - le cadre d'une action ponctuelle (exprimée au passé composé)
PASSÉ COMPOSÉ utilisé pour exprimer	<ul style="list-style-type: none"> - une action ponctuelle (qui peut être répétée) - une action limitée dans le temps - une succession d'actions
PLUS-QUE-PARFAIT utilisé pour exprimer	<ul style="list-style-type: none"> - une action antérieure à une action passée

FORMATION

IMPARFAIT	<p>Verbe à la 1^{ère} personne du pluriel SANS la terminaison -ons -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p>ex. nous parlons → parl- + <i>-ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient</i></p> <p>➤ je parlais tu parlais il/elle parlait nous parlions vous parliez ils/elles parlaient</p>
PASSÉ COMPOSÉ	<p>Auxiliaire ÊTRE ou AVOIR + PARTICIPE PASSÉ</p> <p>ex. étudier → j'ai étudié finir → tu as fini aller → nous sommes allés</p>
PLUS-QUE-PARFAIT	<p>Auxiliaire ÊTRE ou AVOIR à l'IMPARFAIT</p> <p style="text-align: center;">+</p> <p style="text-align: center;">PARTICIPE PASSÉ</p> <p>ex. écrire → il avait écrit sortir → elle était sortie</p>